

Maison Culturelle d'Espéranto de Grésillon
Compte-rendu des Conseils d'Administration
à Cesson-Sévigné et par conférence téléphonique
le 19 janvier 2019 entre 14h30 et 18h00

Présents à Cesson : Bert Schumann, François Lo Jacomo, Nathalie Kesler, René Jelenc, Xavier Godivier (puis pouvoir à Bert) ; par téléphone : Serge Sire (puis pouvoir à René Jelenc). Brigitte Ardon (absente) donne son pouvoir à René Jelenc. 7 voix d'administrateurs sur 10.

Personne-ressources : Isabelle Nicolas, Jannick Huet

Séance : Président : Nathalie ; Secrétaire : Bert

PARTIE ADMINISTRATIVE

Approbation de CR. Le CA approuve le CR du CA du 14 décembre 2018.

Appel à don : François préparera un message de remerciement aux donateurs PMR.

Achat intendance : Après le devis de la société B du 3/12/2018, achat de 45 couettes bicolores d'été (400 g/m²) pour toutes les chambres collectives. Phrase à ajouter dans le contrat « Les lits sont à utiliser avec un drap de dessous ou drap-housse, un drap de dessus ou housse de couette et une taie de traversin. »

Parquets : Pour la MAIF, Mme R, avocat spécialisé en droit immobilier (droit de la construction) sur Angers, a envoyé en décembre 2018 une lettre à l'entreprise B.

Don de meubles : G souhaite donner à Grésillon des meubles sculptés : Une table avec 6 chaises, un buffet, une desserte. Le transport est assuré par une association espérantiste. La MCE peut poser la desserte dans l'entrée, mais n'a pas possibilité pour les autres meubles.

DLA, Dispositif Local d'Accompagnement : Le rapport a été présenté ce matin à Cesson par A du cabinet conseil «La Clé des Champs». Jannick expose la nécessité de recruter un apporteur d'affaire, avec le but de doubler notre chiffre d'affaires afin d'accélérer les travaux de la toiture. Elle propose L de l'Agence Tourisme. Discussion sur ses tâches, sa rémunération. La discussion porte sur un honoraire (en prestation de service) par mois et un pourcentage sur les affaires rapportées, contrat pour 2019 à renégocier en fin d'année. Rédaction du contrat en cours.

TRAVAUX (chantiers passés et à venir)

Priorités des réparations préventives. Suite à la découverte d'une poutre pourrie dans la dépendance ouest/droite et d'une fuite dans la réserve derrière l'atelier, le couvreur H fait un devis pour la rénovation de la toiture de cette dépendance. L'acompte est payé début janvier, les travaux auront lieu début du printemps.

Suite à un nouveau dégât des eaux dans dans l'angle gauche en haut de l'escalier monumental, le sinistre a été déclaré auprès de la MAIF et le couvreur a été contacté.

Chambres pour personnes à mobilité réduite : Début des travaux prévus en mars 2019. On prévoit de déménager le matériel de la reliure dans la salle informatique ou la classe A.

PROGRAMMATION (réalisée et prévue) : inchangée depuis le dernier CA

Convention CdG-MCE : Une convention a été proposée par l'association "Champ des Grillons" afin que la coopérative et l'association puissent travailler de concert sur des chantiers participatifs qui permettraient de faire des travaux utiles. Ce document était prêt pour le jour de ce CA mais nous n'avons pas eu le temps de traiter ce point.